



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER
annoncent la reconduction des appels à projets
à destination de l'industrie et présentent les premiers
lauréats des appels à projet de (re)localisation**

Paris, le 19/11/2020
N°392

Dans le cadre du déploiement de « France Relance », le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a mis en place des dispositifs de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie. Un appel à projets unique a été ouvert sur une [plateforme dédiée](#) opérée par Bpifrance, depuis la rentrée 2020 et jusqu'au 17 novembre 2020. Il comporte un volet national de soutien à des secteurs industriels stratégiques ainsi qu'un volet territorial concernant tous les secteurs via le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Au 17 novembre, plus de **6 500 dossiers ont été ouverts sur la plateforme dédiée**. A ce jour ce sont déjà 394 projets, pour 372 millions d'euros d'aides et 1,5 milliard d'euros d'investissements industriels qui ont été retenus et financés par cet appel à projets.

Fort du succès de ces appels à projets, le Gouvernement a décidé de renforcer les moyens dédiés pour l'année 2020, afin de **poursuivre dès maintenant la sélection et le financement des meilleurs projets** dans le cadre de ces dispositifs. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2021 :

- S'agissant du volet national, trois dates successives de relève de dossiers sont prévues au premier semestre : le 26 janvier 2021, le 31 mars 2021, et le 1^{er} juin 2021.
- S'agissant du volet territorial, les candidatures sont déposées au niveau régional, et sont instruites au fil de l'eau jusqu'à épuisement des fonds.

Les modalités de candidatures sont disponibles à l'adresse suivante :

- <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-pour-l-industrie-50441>

* * *

Focus sur les projets de (re)localisation

31 premiers projets lauréats sont annoncés ce jour par **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie.

Ces projets totalisent 680 millions d'euros d'investissements productifs, dont 140 millions d'euros de soutien de l'État. Plus de 4 000 emplois industriels sont ainsi confortés et environ 1 800 emplois directs devraient être créés avec la mise en œuvre de ces investissements. Les projets lauréats sont en majorité portés par des PME et ETI et répondent tous au besoin de renforcer notre résilience industrielle et sanitaire.

Ils s'inscrivent dans le cadre des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour redévelopper des productions en France dans des secteurs jugés critiques :

- Un appel à manifestation d'intérêt, lancé en juin 2020, doté de 120 millions d'euros visant à identifier des projets innovants d'industrialisation de produits de santé de nature à renforcer la capacité nationale et européenne à faire face à des crises sanitaires, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19 ;
- Dans le cadre de « France Relance », un premier appel à projets doté de 100 millions d'euros en 2020, pour soutenir l'investissement dans cinq secteurs stratégiques : Santé, Agroalimentaire, Électronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.) et applications industrielles de la 5G.

Pour **Bruno Le Maire** et **Agnès Pannier-Runacher** : « *La crise du Covid a brutalement mis en lumière nos vulnérabilités et renforce l'urgence de réussir la politique de reconquête industrielle mise en œuvre depuis 2017 sous l'impulsion du Président de la République. La France doit ainsi redevenir une grande nation productive et c'est toute l'ambition que nous portons aujourd'hui avec le plan France Relance. Les dispositifs de soutien à l'investissement industriel que nous avons mis en place rencontrent un succès massif et se traduisent par des résultats concrets. Nos entreprises industrielles ont des projets, elles sont prêtes à prendre des risques malgré un contexte difficile et incertain. Elles peuvent compter sur notre soutien et notre mobilisation pour les accompagner dans leurs projets.* ».

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr